



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 675/2023
Date de la séance du CE : 21 juin 2023
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
N° d'affaire : 2019.JGK.647
Classification : Non classifié

Loi sur la protection des données (LCPD) **Ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'intérieur et de la justice, arrête :

La Direction de l'intérieur et de la justice est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la loi sur la protection des données. La procédure de consultation dure jusqu'au 29 septembre 2023.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Direction de l'intérieur et de la justice
– Chancellerie d'État